

Face au littoral en recul, les Lan

ENVIRONNEMENT

L'érosion du trait de côte sur le littoral languedocien menace des habitations. Même si des actions visent à l'atténuer, elle va s'amplifier. Les règles d'urbanisme, elles, visent à anticiper la submersion marine.

Rien à voir avec les régions de Norfolk ou du Lancashire en Angleterre. Sous les coups de boutoir des tempêtes, des pans entiers de falaises argilo-calcaires s'effondrent soudain dans la mer et emportent jardins et maisons. Moins spectaculaire, l'érosion du trait de côte en Languedoc-Roussillon, conséquence des courants sédimentaires, des coups de mer et inondations lors des épisodes évenols mais aussi de la montée du niveau de la Méditerranée, est cependant enclenchée. « Grâce à des photos aériennes prises à partir des années 1930-1940, puis avec le développement du satellite, indique Hugues Heurtefeux, responsable du pôle littoral à l'EID*, on a une cartographie précise du littoral et de son érosion, depuis l'Espiguette dans le Gard jusqu'à la frontière espagnole ».

À Vias, un jardin « mangé par la mer »

À Argelès-sur-Mer (Pyrénées-Orientales), au lieu-dit Le Racou, « des gens perdent leur maison à cause de la mer ». Sur le littoral héraultais et gardois, essentiellement sableux hormis vers le mont Saint-Clair à Sète et le mont Saint-Loup au Cap d'Agde ; la Méditerranée gagne, par endroits, beaucoup de terrain. Comme dans l'Hérault à Vias, où « un large morceau » de la parcelle où est construite la maison d'Amalia Romero « est mangé par la mer »,

se désolent-elle (lire page 6). Même chose à Vendres et à Valras, au sud de Béziers. « À Frontignan, à Mauguio-Carnon et à Villeneuve-les-Maguelone, au sud de Montpellier, la mer gagne plus d'1 mètre par an, parfois jusqu'à 3 m. L'érosion commence à y être significative », observe Hugues Heurtefeux.

50% d'érosion sur les côtes héraultaises

En Méditerranée, « 50 % des côtes sont en érosion, contre 24 % en moyenne du littoral français », pointe l'ingénieur et géographe de l'EID. Une particularité due en partie aux conséquences de la Mission Racine (1963-1983) qui, « en créant des ports de plaisance à La Grande-Motte, au Cap d'Agde et à Port-Camargue a construit des digues loin en mer. Celles-ci ont stoppé les courants des rives littorales qui amènent les sédiments, transportés notamment par le Rhône. C'est comme si on avait coupé le robinet de l'arrivée du sable au niveau de la digue de Port-Camargue. Les plages vont vivre alors sur l'héritage passé des sédiments, d'avant la mission Racine. » Alors qu'au XX^e siècle, la mer Méditerranée est montée de 18 centimètres en cent ans, rappelle Hugues Heurtefeux, « l'élévation du niveau de la mer est aujourd'hui de l'ordre de 3,2 millimètres par an alors qu'en 1990 on était à 1,6 mm par an ». Avec le changement climatique, la hausse du niveau de la mer va s'accroître (lire page 3), ainsi que l'intensité et la fréquence des tempêtes... « Il faut imaginer que la mer va monter et que les espaces très fragiles que sont les lidos [bande de sable entre la mer et la lagune, Ndlr] vont être de plus en plus fins, parfois s'ouvrir, et les lagunes se mariner », explique Claudine Loste, déléguée adjointe au Conservatoire du littoral Languedoc-Roussillon. Cet établissement public d'État, chargé de « préserver les espaces naturels du littoral, a une action foncière », renseigne-t-elle. « On



achète des terrains pour les préserver définitivement de l'urbanisation. » La meilleure manière d'amoindrir le phénomène érosif, en effet, « c'est de laisser le littoral naturel ». Mais aussi de l'aider à reconstituer des cordons dunaires, cette fois grâce à l'action humaine (lire page 4).

Les règles d'urbanisme interdisent de construire « dans les zones soumises à la submersion marine ou aux risques littoraux », indique Claudine Loste (lire aussi page 3). « Sur la côte du golfe du Lion, environ 30 com-

munes sont concernées par l'aléa submersion marine », renseigne Alexandre Brun, géographe, enseignant à Paul-Valéry à Montpellier. « D'autres, situées aux embouchures des fleuves côtiers, comme le Lez, l'Aude (...) sont en plus exposées à l'aléa inondation par débordement des cours d'eau. » Il poursuit : « Aujourd'hui, il ne s'agit plus de reculer, ce qui a été longtemps le maître-mot de l'État, mais de se réorganiser. » Selon le principe de « la recomposition spatiale, c'est-à-dire la redistribution de la population et des activités pour

réduire leur vulnérabilité à l'aléa par submersion marine, il va falloir un arbitrage politique : que doit-on déplacer ? Identifier des gisements fonciers, comme les zones commerciales, qui occupent beaucoup d'espace pour peu d'emplois. On pourrait y replier des activités. C'est pour moi un mal pour un bien : les communes du littoral vont devoir s'organiser pour être solidaires. »

Catherine Vingtrinier

* Entente interdépartementale pour la démoustication du littoral.

ÉDITORIAL

Françoise Verna

Une stratégie nationale de façade ?

La stratégie nationale « pour la mer et le littoral », lancée en 2017 par le président Macron, existe sur le papier. Ces belles ambitions sont articulées autour de quatre objectifs qui, tous, enfoncent des portes ouvertes : « La transition écologique pour la mer et le littoral ; le développement de l'économie bleue durable ; le bon état écologique du milieu marin et la préservation d'un littoral attractif ; le rayonnement de la France. » Blablabla... Ces objectifs sont assortis d'orientations stratégiques parmi lesquelles : « Développer des territoires littoraux

et maritimes durables et résilients » ou encore « soutenir et valoriser les initiatives et lever les freins ». Blablabla... Car du papier au réel, des intentions aux actes, il y a un très grand écart, symptomatique du « en même temps » usité par l'hôte de l'Élysée : dire une chose et ne pas la faire ou dire une chose et faire son exact contraire.

Le recul en matière de lutte contre le réchauffement climatique, à l'origine notamment de la montée des eaux, s'est traduit par l'adoption d'une très décevante loi Climat par la majorité macroniste. Elle tourne le dos aux propo-

sitions de la convention citoyenne et met en péril les objectifs de réduction de gaz à effet de serre.

Le rôle majeur de la Région Occitanie

La stratégie française pour le littoral, qui a fait l'objet d'une concertation, subira-t-elle le même sort ? C'est sans compter sur le rôle des Régions, comme l'Occitanie, engagées, aux côtés de l'État, dans la mise en œuvre de Plans littoraux. En Occitanie, le bilan d'étape est prometteur avec déjà un

milliard d'investissements programmés sur différents projets dont ceux concernant la préservation du trait de côte. Pour transformer l'essai, l'État doit tenir son rôle et ses engagements.

Ce plan structurel est d'autant plus important en Occitanie que son versant languedocien a été, de 1963 à 1983, bouleversé par le Plan Racine qui a profondément remodelé ce territoire pour l'adapter au tourisme de masse. Un modèle qui n'est plus soutenable et oblige à des transformations. La façade maritime mérite donc une politique qui, elle, ne soit pas de façade.

DOSSIER / LITTORAL EN PÉRIL : COMMENT LE PROTÉGER ?**Languedociens doivent s'adapter****« La montée des eaux est irréversible »**

Sur la plage à Frontignan, un jour de tempête. Avec le changement climatique, les coups de mer seront plus fréquents, et l'érosion accrue. PHOTO HUGUES HEURTEFEUX

220

kilomètres de linéaire côtier en Languedoc-Roussillon. Hormis les zones rocheuses à Sète et au Cap d'Agde, le littoral languedocien présente une côte basse et sableuse sous la forme d'un lido entre la mer et un chapelet d'étangs littoraux. (Source : Conservatoire du littoral LR).

30

communes réparties le long du littoral, avec 11,8% de territoires artificialisés, soit 2,5 fois plus que la moyenne métropolitaine.

12 000

hectares ont été acquis en quarante ans par le Conservatoire du littoral Languedoc-Roussillon pour préserver des espaces naturels (lutte contre l'érosion, sauvegarde de la biodiversité...). D'ici 2050, 250 000 hectares seront protégés.

**ENTRETIEN**

Françoise Vimeux est climatologue. Directrice de recherche à l'Institut de recherche pour le développement (IRD), elle travaille également au Laboratoire des sciences du climat et de l'environnement (LSCE) et au Laboratoire hydrosciences Montpellier (HSM).

La Marseillaise : Quel est le lien entre réchauffement climatique et montée des eaux ?

Françoise Vimeux : Ce que l'on a observé depuis le début du XX^e siècle, c'est que le niveau de la mer, de manière globale et en moyenne, a augmenté d'environ 20 cm. L'augmentation du niveau des mers - entre 3 et 4 mm par an - est directement liée au réchauffement climatique. Le niveau des mers augmente pour deux raisons. C'est dû d'une part à la dilatation thermique, c'est-à-dire que l'eau chaude occupe un volume plus important que l'eau froide. D'autre part, les glaces continentales fondent de plus en plus avec le réchauffement climatique, il y a donc un apport d'eau supplémentaire à l'océan.

Quels changements majeurs a-t-on observés ?

F.V. : Jusqu'à récemment, quelques décennies, la principale cause du niveau des mers était la dilatation thermique. Maintenant, c'est la fonte des glaces continentales qui est devenue prépondérante dans l'augmentation du niveau des mers. Cette augmentation est la conséquence d'une température plus élevée dans l'atmosphère et à la surface de la Terre et ce réchauffement climatique observé depuis le début du XX^e siècle est dû aux activités humaines, plus précisément au rejet des gaz à effet de serre [GES] dans l'atmosphère. Nous ne parvenons pas à expliquer et à simuler le réchauffement climatique si on ne prend pas en compte les activités humaines. Si on tient uniquement compte de la variabilité naturelle du climat qui est due au soleil, aux volcans, à des interactions océans/atmosphère on ne peut expliquer ce que l'on observe.

Quelles sont les projections climatiques ?

F.V. : Suivant la trajectoire que l'on va suivre en termes d'émission de GES, on a un



La plage du Petit-Travers à Carnon (Hérault). PHOTO DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

faisceau d'augmentation possible. Si on a une trajectoire socio-économique qui respecte les différents protocoles comme les Accords de Paris [2015], si on est sobre en termes d'émissions, on a des projections de l'ordre de 40cm à la fin du XXI^e siècle. Si on est dans le scénario le plus catastrophique, sans contrôle de nos émissions de GES, on aura en moyenne une augmentation de 80cm, sachant que certains modèles donnent des élévations allant jusqu'à 1m, 1m10, avec des disparités spatiales.

Quelles sont ou seront les conséquences ?

F.V. : Il y a aujourd'hui des territoires au-dessus du niveau de la mer qui vont être envahis par l'eau dans quelques décennies. Tous les territoires bas [en dessous de 10m du niveau de la mer] vont être touchés par l'augmentation du niveau des mers - disparition partielle ou envahissement par des submersions marines occasionnelles dues à des grandes marées ou à des tempêtes. Lorsqu'il y a une tempête, il y a une élévation du niveau des mers due à la dépression atmosphérique. Si on part d'un niveau des mers plus élevé, la submersion marine sera plus importante. Le gros problème pour les collectivités ce sont les tempêtes qui engendrent des dégâts importants. Lors de la tempête Xynthia [26/02 au 01/03 2010], on a eu une hausse du niveau des mers de 1m60 à La Rochelle. Si à la fin de ce siècle, on a 1m en plus, il suffira d'une petite tempête pour atteindre 1m60. À la fin du XXI^e siècle, cette surcote de 1m60 pourrait se produire tous les ans. Enfin, l'érosion, qui est un phénomène naturel, est accentuée par cette élévation ainsi que les problèmes de salinisation des eaux douces.

Quelles solutions sont avancées ?

F.V. : La première chose c'est une réduction des émissions de GES. Il y a aussi des solutions de protection [construire une digue], d'adaptation [une maison sur pilotis], de recul [on construit plus à l'intérieur des terres et/ou en altitude] ou d'avance sur la mer [construction sur la mer, l'eau monte, votre habitat aussi]. La façon dont les choses vont évoluer d'ici 2030/2040 est déterminée par les GES déjà émis par le passé. Pour cette période, quoi que l'on fasse maintenant, les choses sont déjà écrites. Même si on arrête aujourd'hui toutes nos émissions de GES, le niveau des mers va continuer d'augmenter parce que c'est l'inertie du système climatique, surtout l'océan qui est une de ses composantes les plus lentes. Notre choix est pour la deuxième partie du XXI^e siècle. Quel scénario veut-on suivre ?

Si on veut atteindre les estimations les plus basses, il faut une neutralité carbone de manière globale en 2050. C'est donc maintenant que l'on doit choisir si l'on veut avoir une augmentation des eaux de l'ordre de 40cm, 80cm ou 1m d'ici la fin du XXI^e siècle. La montée des eaux est irréversible, mais on peut encore influencer sur son amplitude pour la prochaine moitié de ce siècle. Quand on parle d'élévation du niveau de la mer, il y a un chiffre très parlant pour expliquer la différence entre un monde à + 2 degrés à la fin du XXI^e siècle et un monde à +1,5 degré. La différence de ce 0,5 degré, c'est 10cm d'élévation du niveau des mers, soit 10 millions de personnes en moins ou en plus exposées aux risques liés à cette montée.

Propos recueillis par Julie Chansel

Des ganivelles et du sable pour barrage à l'action marine

GÉNIE ÉCOLOGIQUE

La forte urbanisation du littoral languedocien aggrave son érosion. Le Conservatoire du littoral et l'EID travaillent notamment à protéger ou restaurer le trait de côte.

Chassez le naturel, il revient au galop. Placez un obstacle contre le flux et le reflux des flots, vous allez provoquer en quelque sorte leur colère. « Chaque fois qu'on bétonne le littoral, qu'on urbanise, que l'on met des points durs, des digues... on accentue le phénomène érosif parce qu'on empêche le littoral de fonctionner librement », pose Claudine Loste, déléguée adjointe du Conservatoire du littoral Languedoc-Roussillon. « Une fois que les vagues viennent buter avec toute leur énergie contre une route, par exemple, ça va creuser, et augmenter le phénomène d'érosion. » La meilleure manière d'amoindrir et retarder le recul de la côte est donc de « laisser le littoral naturel. Les solutions fondées sur la nature sont à la fois les plus efficaces et les moins chères », souligne-t-elle. Pour protéger le littoral de l'érosion, mais aussi sauvegarder la biodiversité, le patrimoine culturel côtier, le Conservatoire du littoral Languedoc-Roussillon a acquis, en quarante ans, 12 000 hectares.

D'ici 2050, il a l'ambition d'en protéger 25 000. Pour autant, les territoires artificialisés occupent, selon ses propres sources, 11,8% de l'occupation des sols des communes littorales en Languedoc-Roussillon, « soit 2,5 fois plus que la moyenne métropolitaine ». Sur la façade méditerranéenne, « les communes

« Les solutions fondées sur la nature : les plus efficaces et les moins chères »

Claudine Loste

ont une densité de population moyenne de 366 habitants/km², soit trois fois plus que la moyenne métropolitaine de 115 hab/km². L'économie touristique est par ailleurs « concentrée à 80% sur les communes littorales, qui représentent pourtant moins de 15% du territoire ».

Restaurer le cordon dunaire

« Pression urbaine, artificialisation, sur-fréquentation, érosion et submersion marine » agressent le littoral. Pour que la mer retrouve son espace naturel, le Conservatoire du littoral a mené, et mène toujours, une politique de lutte contre la cabanisation. Autrefois en dur, les paillotes des bars et restos

de plage doivent aujourd'hui être démontables. Responsable du pôle littoral à l'EID Méditerranée, Hugues Heurtefeux se souvient du resto L'escale et du bar Mayflower, sur la plage des Aresquiers, à Frontignan (Hérault). Attaqués par les coups de mer, les bâtiments ont été détruits sur l'injonction du Conservatoire du littoral.

Lutter contre la puissance des vagues et du vent ne ressemble-t-il pas au mythe du rocher de Sisyphe? « Dans les années 1970-1990, répond Hugues Heurtefeux, on pensait que l'Homme était plus fort que la Nature, qu'il la dominait, mais on sait bien maintenant qu'il faut rester humble. Qu'on mette des rochers, du sable, des dunes, ça finit toujours par casser. » Il poursuit : « Nous, ce qu'on promeut à l'EID, ce sont les solutions fondées sur la nature. » Selon des techniques dites de génie écologique, l'EID installe des palissades en bois de châtaignier « de façon à ce que le sable qui se déplace avec le vent soit bloqué, et vienne faire un bourrelet pour reconstituer la dune. Parce qu'une dune, c'est le réservoir de sable de la plage. Quand la mer vient la casser, le sable se propage à nouveau sur la plage, et on continue à lutter contre l'érosion. Cela ne dure que quinze ans, mais ce n'est jamais que du bois qu'on vient installer. Alors qu'un mur de rochers reste, et a des conséquences sur l'érosion. »

Catherine Vingtrinier



Lido : Région et Département fourmillent d'idées

Réensablement, déplacements de routes, digues ou habitats flottants se développent.

À l'exception du RN, plus aucun élu ne nie l'évidence : le littoral méditerranéen est en danger.

Voilà pourquoi les collectivités agissent depuis une dizaine d'années pour sauver le trait de côte. Entre 2008 et 2014, la requalification du Petit Travers en est le plus bel exemple. 17 millions d'euros ont été investis par les collectivités, l'État et l'Europe sur 2 km (60 hectares) entre Carnon et la Grande-Motte pour freiner l'érosion (1 million de m³ de sable, ganivelles, parking 1 000 places, route déplacée...). « Il y a eu une prise de conscience, les gens tendent l'oreille », se réjouit Pierre Bouloire (PS). Le premier vice-président du Département de l'Hérault cite pêle-mêle d'autres opérations de réensablement ou la construction de digues menées main dans la main avec les autres collectivités



Des ganivelles sur le Lido à Carnon.

PHOTO DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

(Sète Agglopolé ou Hérault Méditerranée à Agde). Face à l'érosion, des routes ont aussi été déplacées, à l'image de celle du Lido entre Sète et Marseillan (8 millions d'euros).

Des chantiers qui répondent à l'urgence quand d'autres sont pensés à long terme. C'est l'idée du plan Hérault littoral lancé il y a trois ans par le Département. Revêtements routiers avec des végétaux qui peuvent produire de l'électricité grâce à des capteurs, constructions de collèges avec des matériaux plus respectueux de l'environnement. « L'idée c'est de revisiter toutes nos compétences en anticipant les effets du changement climatique », détaille le premier vice-président héraultais. Pour faire connaître cette nouvelle logique au-delà des administrations à « décroisser », Pierre Bouloire mise sur la Maison du littoral qui verra le jour à Vic-la-Gardirole, fin 2023.

La Région n'est pas en reste puisque l'enveloppe d'un milliard d'euros accordée par l'État en 2018 dans le cadre du Plan littoral 21 « a déjà été consommée ! », révèle le vice-président régional, Didier Codorniou. Parmi les quelque 650 dossiers étudiés, le maire (PRG) de Gruissan est particulièrement fier de

l'expérimentation de l'habitat flottant, opérationnel dès cet été sur sa commune littorale audoise. 35 lodges boat, comprenez maisons sur l'eau, peuvent être louées 10 mois de l'année. Un projet hôtelier privé 3 ou 4 étoiles de 3,5 millions d'euros pour lequel la collectivité de Carole Delga (PS) et la Ville de Gruissan cofinancent les raccordements aux aménagements du port de plaisance. Des investissements publics en faveur de nurseries pour « développer le milieu halieutique » ou de brise clapot ont ainsi été entrepris (2,1 millions d'euros). Si le projet de base est privé, la dépense d'argent public est justifiée selon Didier Codorniou. « Il s'agit d'un futur modèle économique en cas de montée des eaux », justifie-t-il. Si la Région veut répondre aux enjeux climatiques, elle entend les lier au développement économique et s'adapter à la pression démographique. Protéger l'environnement sans renoncer à l'activité humaine, un pari audacieux qui nécessite d'innover.

Rémy Coughnec

Hérault : éphéméride en images de l'avancée de la mer

Le photographe Frédéric Hébraud a assuré, après Raymond Depardon, la mission de l'Observatoire photographique du paysage dans l'Hérault de 1994 à aujourd'hui.

À mes débuts, en 1994, la plage de galets des Aresquiers, à Frontignan, faisait 40 à 50 mètres de largeur. Aujourd'hui, elle n'en fait plus qu'1 mètre à 1,50m », témoigne Frédéric Hébraud. À cette date, le photographe prend la suite du travail de Raymond Depardon dans l'Hérault. « Les premiers clichés datent de 1992 », précise Sylvaine Glaizol, directrice adjointe du Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (Caue) de l'Hérault. L'Observatoire photographique du paysage (OPP), décliné partout en France, a pour but de réaliser des séries photographiques de paysages dans la durée, selon chaque fois le même point de vue. Outil de connaissance d'un territoire, « ce travail, uniquement illustratif, a pour objectif de soulever un problème. Aider à une prise de conscience », souligne Frédéric Hébraud. « Afin d'orienter favorablement l'évolution du paysage », précise un Conseil des ministres en 1989.

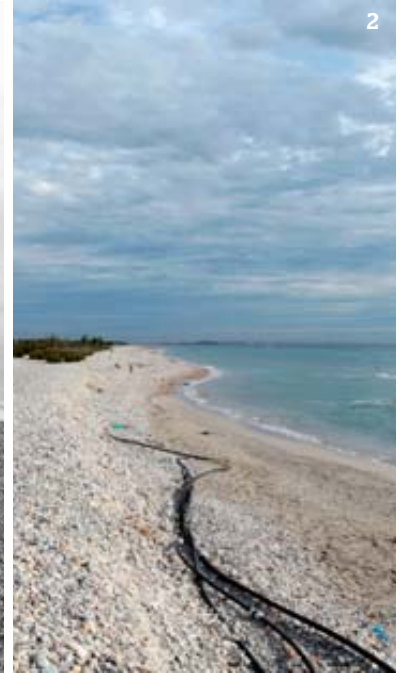
Quand le Lido ne tient qu'à un fil

Durant vingt-sept ans, octobre venu, « car la lumière est encore belle, les journées longues, et la végétation présente », Frédéric Hébraud photographie, chaque année dans l'Hérault et pour le Caue, selon un carnet de route établi à l'origine par Depardon, une cinquantaine de lieux. Sur le littoral, son verdict est sans appel : « On voit vraiment au fil des ans l'avancée de la mer. Lors d'un survol, il y a peu, du Lido entre les Aresquiers et Palavas, la bande de sable entre mer et étangs ne fait parfois plus que 3 à 4 mètres... Cela peut péter à tout moment... Oui, la menace existe. » Arpenteur de plages après tempêtes, il se souvient de cette scène de désolation, à Sérignan-plage, au sud de Béziers. « J'avais pris, pour le Domaine public maritime naturel, une série de photos sur un aménagement réalisé pour protéger un camping côtier de l'inondation. C'était une grosse dune, qu'on pouvait traverser avec un escalier en bois. Un an plus tard, après un coup de mer, une partie de la plage avait été emportée. La moitié de la dune aussi. Et l'escalier de bois était ballant dans le vide. »

C.V.

Sur le littoral héraultais, des palissades de châtaignier retiennent le sable pour lutter contre l'érosion.

PHOTO FRÉDÉRIC HÉBRAUD, 2018



1 - Le littoral héraultais photographié par Raymond Depardon en 1992.

2 - Même point de vue, en 2012.

3 - Vue de Palavas-les-Flots en 1995.

4 - La côte à Bagnas, près d'Agde en 2019.

PHOTOS RAYMOND DEPARDON, FRÉDÉRIC HÉBRAUD (CAUE 34)

La Méditerranée ronge le refuge d'Amalia

TÉMOIGNAGE

Réfugiée de la guerre d'Espagne, la famille d'Amalia Romero avait réussi à construire sa maison sur les bords de la Méditerranée, à Vias-plage, dans l'Hérault. Aujourd'hui, sur cette côte vulnérable au changement climatique, la mer « mange » le refuge d'une vie.

C'est un destin difficile quand on a consacré tous ses efforts, toute sa vie, pour avoir un toit pour sa famille », confie la rescapée de la Retirada, l'exode il y a 82 ans de près d'un demi-million de Républicains espagnols devant les troupes du général Franco. Âgée de 94 ans, Amalia, qui a travaillé dans la pêche et l'agriculture, reçoit dans sa maison construite en 1956 à Vias-plage, à quelque 300 kilomètres au nord de Barcelone.

À la sortie des camps d'internement français, ses parents avaient réussi à acheter ce terrain où ne subsistaient que des vignes abandonnées. Ils y bâtirent une nouvelle vie. Dans les années 1950, devant la maison presque seule face à la Méditerranée, « les dunes paraient en pente douce vers la mer » et les pêcheurs avaient tout l'espace nécessaire sur « la grande plage » pour construire des cabanons, tirer leurs bateaux sur le sable et étendre à loisir leurs filets, raconte Amalia, évoquant son « paradis perdu ». Depuis, un large morceau du terrain a été « mangé par la mer » et le jardin descend désormais abruptement jusqu'aux flots régulièrement déchainés qui emportent digues, enrochements, passerelles et les millions d'euros d'argent public investis pour recréer artificiellement la plage.

1,4 million de personnes menacées

Mère de quatre enfants désormais veuve, Amalia vit seule face aux éléments et raconte avoir « mis du temps » à réaliser que la Méditerranée se rapprochait. Vias-Plage s'inscrit dans une bande littorale languedocienne d'environ 180 km caractérisée par des côtes « basses et sableuses donc extrêmement vulnérables à la fois à l'érosion, à la submersion marine et à l'élévation du niveau de la mer engendrée par le réchauffement climatique », explique Alexandre Brun, géographe à l'Université



Amalia dans sa maison de Vias-plage, dont le jardin descend aujourd'hui abruptement jusqu'aux flots. PHOTOS AFP

Paul-Valéry de Montpellier.

À l'échelle mondiale, le niveau de la mer a augmenté d'environ 15 cm au XX^e siècle et la hausse s'accélère, selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec).

Conséquence : d'ici à 2050, plus d'un milliard de personnes, comme Amalia, vivront dans des zones côtières particulièrement vulnérables aux inondations ou événements météo extrêmes. La France figure parmi les pays européens les plus touchés, avec entre autres les Pays-Bas et la Belgique, souligne Gonéri Le Cozannet, spécialiste des risques côtiers et du changement climatique au service géologique national français et contributeur au rapport des experts de l'Onu pour le climat (Giec).

Un quart des côtes métropolitaines est déjà affecté par l'érosion et la submersion marine menace 1,4 million de person-

nes et 165 000 bâtiments. Des milieux naturels d'exception sont menacés comme la plaine de Camargue, réservoir de biodiversité avec ses célèbres flamants roses. Le réchauffement climatique accentue la force et la fréquence des tempêtes, qui fragilisent le littoral, comme l'a rappelé l'épisode Xynthia qui avait fait 47 morts sur la côte Atlantique française en février 2010.

Pourtant, comme dans nombre de pays où les côtes sont menacées, le déni a dominé. Il y a, sur le littoral du Languedoc, « une responsabilité historique de l'État de construire des centaines de milliers de logements, de ports, de commerces, d'infrastructures, d'équipements publics dans des zones qui se trouvaient être fragiles, basses et sableuses », estime Alexandre Brun.

Historiquement, rappelle-t-il, « les sociétés humaines s'étaient toujours tenues plutôt à l'écart

du littoral pour se protéger des moustiques, des invasions et de l'intensité des tempêtes ». L'église en pierre volcanique noire du village originel de Vias est d'ailleurs située dans les terres, à plus de 2,5 km au nord de Vias-plage.

Élus tirillés

Mais après de premières stations balnéaires construites au XIX^e siècle sous l'impulsion des compagnies de chemin de fer, dans les années 1960, sous la présidence de Charles De Gaulle, le gouvernement « planifie une littoralisation de l'économie » dans cette région. De grands ensembles de béton sont implantés au plus près de la mer, comme à la Grande-Motte ou au Cap d'Agde, pour accueillir le tourisme de masse « avec l'idée que l'on peut maîtriser la nature », poursuit le géographe. Ces constructions modifient les courants et la circulation des sédiments tandis que

les barrages, qui se multiplient sur les fleuves à partir du XIX^e siècle, réduisent l'apport de sédiments vers la mer.

Pour Alexandre Brun, l'État donne depuis des années des « injonctions contradictoires ». Il demande parfois aux résidents de « reculer, ce qui ne tient pas la route dans des zones contraintes par des étangs » ou soumises à des risques d'inondations car proches de rivières sujettes à des crues brutales. Mais d'un autre côté, l'État signe « des permis de construire favorisant un cirque commercial bétonnant à proximité immédiate des plages », toujours considérées comme des « machines à sous », surtout dans des communes touchées par la pauvreté comme Vias.

Les élus locaux sont, eux, tiraillés, conscients du risque mais aussi du lien fort des habitants avec leur bout de terre. « Transformer notre population en migrants climatiques, c'est très violent : ils abandonnent leur histoire... une expropriation est toujours une blessure », confie une élue méditerranéenne. Collectivités et États parlent depuis des années de constructions plus « douces » pour le littoral voire d'habitat flottant, que des écoles d'architectes comme celle de Montpellier imaginent.

À Sète, à une trentaine de kilomètres de Vias, la plus grande opération de sauvegarde du littoral en Méditerranée est mise en œuvre depuis 2013 pour un coût de plus de 55 millions d'euros avec un atténuateur de houle, véritable digue sous-marine constituée de gros boudins de textiles remplis de sable. Jean-Luc Romero, l'un des fils d'Amalia, à la tête d'une association de riverains de Vias, souhaite que « les pouvoirs publics tiennent compte de l'expérience des habitants qui connaissent la mer ». Pour « freiner » la Méditerranée, la famille Romero place ses espoirs dans de nouveaux filets qui permettent de capturer le sable en suspension dans les turbulences en mer et de « faire avancer la plage », comme l'explique Dominique Michon, gérant de la société Able qui en a posé en baie de Somme et sur la côte d'Opale.

Amalia espère pouvoir rester dans sa maison et la transmettre à ses enfants. « Toute ma vie est ici : on n'est pas tombé du ciel, on a été amené par la guerre », dit-elle. Lorsque le vent et la mer se déchangent, Amalia, devenue presque aveugle, « se réfugie » dans sa chambre, côté terre. Elle ferme les portes et « met la musique fort » pour « résister au tumulte angoissant ».

Isabelle Ligner (AFP)